

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 16 juillet 2018

TRANSPORTS

DÈS SEPTEMBRE 2018, LE PASS INTÉGRAL AIX-MARSEILLE-PROVENCE DEVIENT ANNUEL

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en partenariat avec la Région Sud, permet aux voyageurs, depuis le 1^{er} février 2018, de circuler librement sur l'ensemble de son territoire grâce au Pass Intégral. Jusqu'alors uniquement proposé en forfait mensuel à 73 euros et déjà vendu à près de 20 000 unités, il sera désormais disponible sous forme de forfait annuel, payable mensuellement, à la rentrée. Dès le 1^{er} septembre 2018, les voyageurs qui combinent plusieurs abonnements auront la possibilité de circuler sans contrainte, sans prendre la voiture et surtout sans se poser de question pour 68 euros* par mois (à condition de s'engager sur un an). Le Pass Intégral permet d'utiliser l'ensemble des réseaux urbains de transports en commun, les lignes TER dans le périmètre de la Métropole grâce à la Région Sud, les autocars interurbains métropolitains (ex réseau Carreize), les navettes Aéroport, les parkings relais, les vélos en libre-service, les parcs à vélos.

Comment s'abonner ?

En se rendant dès le 16 juillet dans l'un des lieux de vente suivants pour charger un forfait :

- Les 8 boutiques mobilité métropolitaine (Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, La Ciotat, Vitrolles, Miramas, Martigues et Salon-de-Provence)
- Dans toutes les gares SNCF et distributeurs TER
- Les points de vente et dépositaires Carreize et Pays d'Aix Mobilité
- Les guichets, distributeurs et dépositaires RTM
- Sur les sites internet www.lepilote.com et www.RTM.fr

* Prise en charge de l'employeur possible jusqu'à 50% selon conditions

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Attaché de presse : Laurent DESBUISSONS
T : 04 91 99 78 29
laurent.desbuissons@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr